



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2025_002

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 048-214800393-20250123-D_2025_002-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué en date du 17 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

12 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

1 Absent représenté : Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX.

2 Absents excusés : Manuel MARTINEZ, Christian MOLANDRE.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

**Objet : création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
(avancement de grade)**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial. La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé,
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des deux alinéas de l'article 332-23 de l'ordonnance précitée.

Considérant le tableau des emplois adoptés par le conseil municipal,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 3 décembre 2024,

Considérant la nécessité de remplacer un emploi d'adjoint technique par un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour permettre l'avancement de grade de l'agent concerné,

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

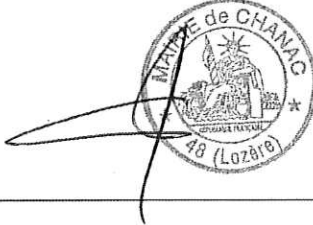
APPROUVE :

↳ la suppression, à compter du 1^{er} février 2025, d'un emploi d'adjoint technique, permanent à temps complet (35 heures),

↳ la création, à compter du 1^{er} février 2025, d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet (35 heures),

↳ l'adoption de la modification du tableau des emplois ainsi proposé joint en annexe,

↳ l'inscription des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



MAIRIE DE CHANAC

Envoyé en préfecture le 31/01/2025
 Reçu en préfecture le 31/01/2025
 Publié le 31/01/2025
 ID : 048-214800393-20250123-D_2025_002-DE

TABEAU DES EFFECTIFS AU 01/02/2025

Filière / secteur	Cadre d'emplois	Grade	Cat	Libellé de l'emploi	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus		Effectifs vacants TOTAL	Date de création et référence délibération
					Temps de travail	Possibilité de pouvoir l'emploi par un contractuel (article L332-8 du CGFP)	Total	Par un agent titulaire ou contractuel	Total		
Filière administrative	Attachés territoriaux	Attaché	A	Secrétaire Générale de Mairie	TC	non	5	Titulaire	5	0	01/05/2009 D_2009-05 n°8 du 27/04/2009
		Attaché	A	Responsable RH, Enfance, jeunesse, secrétariat mairie	TC	non		Titulaire			01/10/2024 D_2024_101 du 18/07/2024
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	Responsable Urbanisme, état-civil, secrétariat mairie	TC	non		Titulaire			01/05/2016 D_2016-15 du 11/04/2016
		Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	Gestionnaire bibliothèque et missions secrétariat mairie	TNC 16/35°	non		Titulaire			01/10/2024 D_2024_133 du 24/09/2024
	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	C	Responsable service eau et assainissement	TNC 24/35°	non		Titulaire			01/12/2020 D_2020_099 du 20/10/2020

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

Berger
Levrault

ID : 048-214800393-20250123-D_2025_002-DE

Filière technique	Technicien Territorial	Technicien	B	Technicien Eau Assainissement	TC	non	15	Dispo	13	2	01/01/2018 D_2017_064 du 04/12/2017
	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de Maîtrise Principal	C	Coordonnateur, agent de voirie	TC	non		Titulaire			01/03/2018 D_2018_02 du 15/01/2018
		Agent de Maîtrise Principal	C	Agent de voirie	TC	non		Titulaire			01/03/2018 D_2018_02 du 15/01/2018
		Agent de Maîtrise Principal	C	Responsable VVF et Camping	TC	non		Titulaire			01/03/2018 D_2018_02 du 15/01/2018
		Agent de Maîtrise Principal	C	Cantinière / Réception	TC	non		Titulaire			01/05/2017 D_2017_20 du 13/04/2017
	Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	Cantinière et agent polyvalent école	TC	non		Titulaire			01/07/2022 D_2022_024 du 15/03/2022
		Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent du service Eau Assainissement	TC	non		Titulaire			01/11/2024 D_2024_005 du 23/01/2024
		Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent de voirie	TC	non		Titulaire			01/02/2025 D_2025_002 du 23/01/2025
		Adjoint Technique	C	Agent d'entretien école	TNC 9.94/35° annualisé	oui		Non pourvu			01/01/2024 D_2023_130 du 05/12/2023
		Adjoint Technique	C	Agent d'accueil et d'entretien VVF	TC	oui		Contractuel			01/04/2024 D_2024_004 du 23/01/2024

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

Berser
Levrault

ID : 048-214800393-20250123-D_2025_002-DE

	Adjoint Technique	Adjoint Technique	C	Agent d'entretien VVF	TNC 12/35° annualisé	oui		Contractuel			01/03/2024 D_2024_023 du 20/02/2024
		Adjoint Technique	C	Agent d'entretien VVF	TNC 12/35° annualisé	oui		Contractuel			01/03/2024 D_2024_024 du 20/02/2024
		Adjoint Technique	C	Service eau et assainissement	TC	oui		Stagiaire			01/09/2024 D_2024_104 du 18/07/2024
		Adjoint Technique	C	Agent d'entretien VVF	TNC 12/35° annualisé	oui		Contractuel			01/07/2024 D_2024_102 du 18/07/2024
		Adjoint Technique	C	Agent d'entretien VVF	TNC 5/35° annualisé	oui		Contractuel			01/09/2024 D_2024_103 du 18/07/2024
Filière sociale	ATSEM	Atsem Principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent d'entretien et d'école	TC	non	2	Titulaire	2	0	01/01/2024 D_2023_130 du 05/12/2023
	Agent Social	Agent Social "Principal de 1 ^{ère} classe	C	Agent d'entretien et d'école	TC	non		Titulaire			01/09/2024 D_2024_006 du 23/01/2024
TOTAL							20	18 (dont 5 contractuels)		2 (1 dispo et 1 non pourvu)	